



## GRAND DOLE

Communauté d'agglomération

Place de l'Europe  
BP 458 - 39109 DOLE CEDEX  
Tel 03.84.79.78.40  
Fax 03.84.79.78.43  
info@grand-dole.fr  
www.grand-dole.fr

### Référence

N°GD 89/19b

### Objet

Contrat de transition  
Ecologique (CTE)

### Secrétaire de séance

René POUTHIER

### Rapporteur :

Daniel BERNARDIN

Conseil Communautaire  
27 juin 2019  
Abergement-la-Ronce - 18h30

## DÉLIBÉRATION

Nombre de conseillers en exercice : 84  
Nombre de délégués titulaires ou suppléants présents : 56  
Nombre de procurations : 14  
Nombre de votants : 70  
Date de la convocation : 20 juin 2019  
Date de publication : 5 juillet 2019

**Délégués présents (titulaires et éventuellement suppléants) :** J.L Bouchard, D. Bernardin, J.M Mignot suppléé par T. Gauthray-Guyenet, B. Guerrin, B. Chevaux suppléé par C. Clairotte, J.C Robert, R. Pouthier, B. Negrello suppléé par C. Bardoux, G. Fumey, O. Meugin, P. Verne, R. Foret, J.C Lab, A. Albertini, C. Crézet, M. Giniès, F. Barthoulot, C. Bourgeois-République, S. Champanhet, J.P Cuinet, C. Demortier, T. Druet, J.P Fichère, J.B Gagnoux, I. Girod, J. Gruet, P. Jaboviste, N. Jeannet, A. Maire-Amiot, I. Mangin, S. Marchand, C. Nonnotte-Bouton, J. Péchinot, J.M Sermier, J.C Wambst, S. Calinon, J.L Croiserat, F. Macard, L. Bernier, J. Lombard, G. Jeannerod, A. Diebolt, J. Thurel, M. Henry, D. Troncin, D. Baudard suppléé par C. Labourot, D. Pernin, E. Saget, F. David, G. Fernoux-Coutenet, J. Regard, C. François, J.M Daubigney, P. Tournier, M. Hoffmann, J. Lagnien.

**Délégués absents ayant donné procuration :**  
P. Blanchet à J. Thurel, M. Berthaud à J. Gruet, I. Delaine à C. Bourgeois-République, F. Dray à P. Jaboviste, D. Germond à C. Nonnotte-Bouton, A. Hamdaoui à T. Druet, P. Jobez à J Péchinot, S. Kayi à N. Jeannet, J.P Lefèvre à J.P Cuinet, P. Roche à I. Mangin, E. Schlegel à J.M Sermier, P. Jacquot à M. Hoffmann, M. Boué à J.M Daubigney, J. Drouhain à C. Hanrard.

**Délégués absents non suppléés et non représentés :**  
G. Soldavini, D. Michaud, G. Chauchefoin, S. Hédin, J. Zasempa, A. Courderot, J. Dayet, M. Jacquot, D. Chevalier, C. Mathez, G. Coutrot, E. Saget, V. Chevriaut, R. Curly.

Consciente du contexte planétaire lié aux enjeux climatiques, et dans le prolongement des engagements successifs pris par l'Europe et par la France en matière de transition écologique, la Communauté d'Agglomération du Grand Dole a engagé sur son territoire, depuis plusieurs années, un important travail de bilans, prospectives et concertation. Ainsi, sur la base du Plan Climat du Pays Dolois, élaboré en 2015, s'est agrégé un travail plus récent et plus approfondi, qui a conduit à l'élaboration du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) 2020-2026 de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole. Dans la continuité, la Communauté d'Agglomération du Grand Dole souhaite contractualiser un Contrat de Transition Ecologique (CTE) pour :

o Décliner le PCAET et développer son axe économique et social

Le CTE permettrait d'affiner le diagnostic territorial pour identifier les emplois fragilisés et les métiers d'avenir, repérer les besoins et les compétences présentes, en lien avec les entreprises.

o Rendre les politiques publiques visibles : modernisation de la gouvernance, promotion et cohésion du territoire et valorisation des acteurs locaux

Le CTE constituerait un levier pour affirmer une volonté politique, crédibiliser sa pertinence auprès des acteurs et de la population, mobiliser, mettre en réseau et faire converger l'ensemble des acteurs de développement du territoire en proposant une approche opérationnelle globale, environnementale, économique et sociale.

o Etablir une démarche globale et définir des objectifs

Le CTE impliquerait d'identifier des axes stratégiques de transition au sein desquels seront retenues les actions qui permettront de créer un véritable effet d'entraînement pour un gain écologique réel.

o Faciliter la mise en œuvre des actions par un accompagnement dédié

Le CTE permettrait des facilités opérationnelles pour accélérer la mise en œuvre des projets : « guichet unique », accompagnement réglementaire, droit à l'expérimentation.

o Mutualiser les bonnes pratiques et innovations

La Communauté d'Agglomération du Grand Dole gagnerait à intégrer le réseau des territoires CTE et sa dynamique.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **VALIDE** l'engagement de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole dans la mise en place d'un Contrat de Transition Ecologique avec le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette démarche.

Fait à Abergement-la-Ronce,  
Le 27 juin 2019  
Le Président, Jean-Pascal FICHERE,



Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Direction Pilotage et Coordination
- Pôle MR / Direction des Finances
- Pôle EMD / Direction de l'Environnement
- Trésorerie Municipale du Grand Dole